



Compagnie d'Arc d'Amiens

FEDERATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC

Comment pratiquer le tir à l'arc à Amiens ?

Pour la saison 2021-2022, la première séance de découverte aura lieu le **mercredi 15 septembre** à 17h30 pour les jeunes et 18h pour les adultes au gymnase Jean Renaux (rue Utrillo). Les entraîneurs et bénévoles de l'association vous y accueilleront et pourront répondre à toutes vos questions sur la vie de la Compagnie.

Le pass sanitaire est obligatoire pour l'accès au gymnase (y compris pour les accompagnants)

Documents et matériels à prévoir :

- * un **certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition** de moins d'un an (adultes), questionnaire de santé FFTA (mineurs)
- * règlement de l'inscription et de la licence,
- * règlement de la location (arc et flèches) et fourniture matériel (palette, bracelet, dragonne) (possibilité de règlement échelonné),
- * le chèque de caution pour le matériel mis à disposition,
- * chaussures de sport et vêtements près du corps.



Récapitulatif :

	Initiation (1 ^{ère} année de licence)		Perfectionnement (à partir de la 2 ^{ème} année)		Entraînement libre
Qui ?	Jeunes (dès 9 ans)	Adultes	Compétition +	Loisir ou Compétition moyen terme	Tous
	Tout licencié muni de son matériel et autonome				
Quand ?	Mercredi 17h30 à 19h	18h à 20h	Jeudi 18h à 20h		Mardi de 17h30 à 20h Jeudi de 18h à 22h Vendredi de 17h30 à 20h Samedi de 14h à 17h
	Samedi 14h à 15h30	/			
Où ?	<u>D'octobre à avril</u> : au gymnase Jean Renaux, Vallée St Ladre, rue Utrillo à Amiens <u>De mai à Septembre</u> : au jeu d'arc, 15 rue de Lannoy				

Tarifs	Poussin	Jeune	Adulte
Inscription	25 €	25 €	25 €
Licence ^(*) (tarif 2021-2022)	56 €	72 €	104 ou 85 € ^(***)
Formation	gratuite		
Location et entretien du matériel ^(**)	150 €		
Location au-delà de la 1 ^{ère} année	70 €		
Caution pour le prêt du matériel	150€		

(*) Des aides sont possibles sous certaines conditions (coupon sport pour les moins de 18 ans, comité d'entreprise, etc.)

(**) A titre indicatif, le coût d'acquisition d'un matériel neuf de loisir est d'environ 400 € ; pour la compétition compter un minimum de 1200 €.

(***) : tarif licence compétition ou loisirs en fonction de vos aspirations.

Pour toutes questions ou renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les responsables de l'association ci-dessous :

Capitaine (Président)	Paul Foulon	06 88 162 163	p.foulon@orange.fr
Secrétaire	Elise Foulon	06 70 15 88 75	elise.foulon-moerman@orange.fr

Siège Social : 15 rue de Lannoy – 80000 Amiens

<http://www.cie-arc-amiens.com> – email : cie-arc-amiens@wanadoo.fr

Agréments : FFTA 07 80 320 - Jeunesse et Sports D 80 S 617